

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 141

présenté par
M. Piron-----
ARTICLE 5

À l'alinéa 13, après le mot :

« territoriale »,

insérer les mots :

« ou d'un schéma de secteur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.